

## Communiqué de presse

### La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs appuie la Journée du chandail rose

**Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest (le 28 février 2018)** – Pour souligner la Journée du chandail rose, les employés de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ont porté du rose aujourd'hui. Leur appui à cette journée contre l'intimidation a permis de recueillir 840 \$ au total pour la cause.

Comme par les années passées, Dave Grundy, président-directeur général de la CSTIT, a incité les employés à manifester leur soutien à la Journée du chandail rose en s'engageant à faire un don pour chaque chandail rose porté. Le personnel de la CSTIT a relevé le défi le 28 février et a réussi à recueillir plus de fonds pour soutenir la lutte contre l'intimidation. Le don a été offert cette année à l'école intermédiaire William-McDonald, à Yellowknife, pour son programme Me to We/Du je au nous.

« Il est de plus en plus important que nos enfants – et nos futurs jeunes travailleurs – comprennent que l'intimidation est inacceptable, et ce, à l'école, à la maison ou au travail, a déclaré Dave Grundy, président-directeur général de la CSTIT. L'un de nos objectifs à la CSTIT est de faire progresser la culture de la sécurité en milieu de travail, et assurer un environnement sécuritaire signifie aussi veiller au bien-être des travailleurs. Nos employés ont voulu montrer que, en tant qu'organisme, nous ne tolérerons jamais l'intimidation ou le harcèlement au travail sous quelque forme que ce soit, nulle part. »

« À l'école William-McDonald, nous n'attendons pas que le changement se produise : nous le créons. Notre équipe Me to We est composée d'élèves qui font de la sensibilisation et qui soutiennent les victimes de l'intimidation toute l'année durant, souligne Melanie Parisella, enseignante à l'école intermédiaire William-McDonald et porte-parole de l'équipe Me to We. Nous croyons que l'intimidation peut disparaître, mais, pour que ce jour arrive, il nous faut constamment sensibiliser au problème en espérant que les prochaines générations pourront aller à l'école sans jamais en être victimes. »

La Journée du chandail rose a été lancée en 2007 par deux élèves de la Nouvelle-Écosse pour réagir à l'intimidation dont était victime un camarade de classe parce qu'il avait porté un chandail rose. Leur initiative a pris une envergure mondiale. Pour en savoir davantage au sujet de l'intimidation et du harcèlement en milieu de travail, y compris les responsabilités des travailleurs et des employeurs, lisez notre [Bulletin de sécurité](#) sur l'intimidation au travail, disponible en [anglais](#), en [français](#), en [inuktitut](#) et en [inuinnagtun](#).

-30-

Jacqueline Mo  
Gestionnaire des communications par intérim  
Tél. : 867-920-3829  
Sans frais : 1-800-661-0792  
Courriel : [jacqueline.mo@wsc.nt.ca](mailto:jacqueline.mo@wsc.nt.ca)

La CSTIT est un organisme gouvernemental indépendant chargé de l'administration des Lois sur l'indemnisation des travailleurs, des Lois sur la sécurité, des Lois sur l'usage des explosifs et des Lois sur la santé et la sécurité dans les mines, ainsi que de leurs règlements connexes. De concert avec ses partenaires, la CSTIT fournit des services à près de 40 000 travailleurs et 4 000 employeurs dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Nous traitons plus de 3 000 demandes d'indemnisation et menons plus de 1 000 inspections chaque année pour maintenir la sécurité des milieux de travail nordiques. La CSTIT est unique au Canada, car il s'agit du seul organisme d'indemnisation à desservir des travailleurs dans plus d'une province ou d'un territoire. Nous offrons avec fierté nos services dans les langues officielles des deux territoires.